



Litige entre locataire et propriétaire

Par **gero**, le **25/04/2008** à **16:16**

Que risque un locataire pour avoir signé un bail avec un propriétaire, qui apparemment ne possède qu'un tiers du bien et les enfants les deux tiers restants?
A la signature, les locataires n'étaient pas au courant de cela.